

Quoi À CRANS

LA REVUE DES CORBEAUX

www.cransvd.ch

Portrait

Pierre Cretegy viticulteur et ancien municipal

Place St Pierre

Éditorial

Dessine-moi une UAPE

Portrait Corbeau

Vie associative

Police Nyon-Région

70 ans de L'Écho du Léman

À vous la parole

Mémento



PARTICIPATION ACTIVE !

Éditorial

La nouvelle législature a commencé sur les chapeaux de roue. La Municipalité a déjà adopté et présenté au Conseil communal le programme de législature 2016-2021 qui est disponible par un lien sur la page d'accueil du site Internet de la commune.

Une attention toute particulière y est consacrée aux problèmes liés au vieillissement de la population, au logement pour cette couche de population ainsi qu'à celui des jeunes. La Municipalité cherche à maintenir une mixité sociale et générationnelle dans la commune.

Dans cette optique, deux projets de construction sont en cours et avancent bien: la crèche pour 22 enfants dans les anciens locaux de la poste et la création dans l'Ancien Collège de six petits appartements à loyers abordables. Le Skatepark a été inauguré au mois d'avril et fait la joie de la jeunesse de Crans. Nous nous réjouissons de l'enthousiasme des utilisateurs qui ont créé leur propre association locale qui organisera des animations sur les lieux en 2017 et qui veillent à éviter des incivilités.

Nous avons le grand avantage à Crans de bénéficier de beaucoup d'autres associations locales dont l'existence fait que Crans n'est pas devenu un «village dortoir» - je salue en particulier l'initiative de la Gym féminine pour ajouter à leur programme des cours de «Kids Dance», ainsi que les nombreux bénévoles qui accompagnent nos jeunes footballeurs, qui assurent une permanence à la bibliothèque et qui aident à l'intégration des requérants qui sont logés sur notre territoire - et bien d'autres...

Deux dossiers brûlants attendaient la nouvelle Municipalité: la Réforme de l'Imposition des Entreprises (RIE III - votée par le peuple vaudois en mars 2016) et les nouvelles dispositions en matière d'aménagement du territoire (Plan Directeur Cantonal PDCn et Loi sur l'Aménagement du Territoire LATC).

Dans le cadre de la RIE III, le Grand Conseil vaudois a approuvé en septembre la proposition du Conseil d'Etat pour compenser les «pertes»



Inauguration du skatepark

fiscales d'un grand nombre de communes qui abritent des entreprises dont les impôts seront réduits par la réforme. Les mesures de compensation adoptées (péréquation) impliquent une augmentation des impôts dans une cinquantaine de communes, dont Crans. Les implications précises de ce changement pour la fiscalité de notre commune restent à définir et le budget adopté par le Conseil communal le 31 octobre 2016 ne prévoit pas d'augmentation pour 2017. La Municipalité participe activement à l'action de l'Association des Communes Vaudoises (AdCV) contre les effets extrêmes de cette nouvelle péréquation.

Si la bonne nouvelle est que le canton a enfin donné un préavis favorable au Plan Général d'Affectation PGA de la commune (présenté en séance publique à la population le 1.11.2016), les nouvelles dispositions de la LATC et du PDCn impliquent une diminution importante de l'autonomie communale. La Municipalité participe aux travaux d'un groupe de Syndics du district de Nyon, qui a rédigé un manifeste «Les communes vaudoises et l'aménagement du territoire - Autonomie communale et droits des citoyens en danger» qui est disponible par un lien sur la page d'accueil du site internet de la commune. Ce manifeste a été validé par un grand nombre de Municipalités.

La Municipalité souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année

Robert Middleton, Syndic





U A P E

S'il vous plaît ... dessine-moi une UAPE

Dis-moi, c'est quoi l'UAPE - L'Unité d'Accueil Parascolaire pour Ecoliers de Crans est un lieu de vie qui peut accueillir 48 enfants âgés de 4 à 10 ans. Elle intervient en complément de la famille et de l'école, et par sa mission éducative, elle contribue au développement de l'enfant qui la fréquente. Le taux d'encadrement est d'une éducatrice pour 12 enfants. **C'est ouvert quand ?** Durant les périodes scolaires, l'UAPE est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 7h30 à 8h30, à midi de 11h55 à 13h55 et l'après-midi de 13h55 à 15h30 (pour les 1P et 2P qui n'ont pas l'école) et de 15h30 à 18h30. **Et qu'est-ce qu'on y fait.** Cette année, nous avons choisi « la nature » comme fil rouge. Articulés autour de ce thème, nous proposons diverses animations, des bricolages, de la peinture, des jeux, des activités sportives, de la cuisine, du jardinage etc. Ces différents ateliers permettent à l'enfant de découvrir, d'expérimenter, de montrer ce qu'il sait faire, de se dépasser, d'exercer sa motricité et de dépenser

de l'énergie. L'enfant apprend aussi à se faire une place, à exister dans un groupe, à se respecter les uns les autres, à exprimer ce qu'ils pensent et ressentent, à développer l'estime de soi et avoir confiance en ses possibilités. Il y a également des temps pour faire ses devoirs, pour jouer librement, pour rêver ou se reposer. Durant la période de midi, nous partageons les enfants en deux groupes. Pendant que le premier groupe passe à table et apprend à gérer l'alimentation et acquière de l'autonomie dans le service, l'autre groupe participe aux activités proposées par les éducatrices. **Et qui y travaille ?** Cette année, l'équipe éducative est composée de Samantha Vincent : éducatrice et responsable de la structure de Crans, Fabienne Vuillienmet : éducatrice, Nicole Cerutti et Linda Boretta : assistantes socio-éducatives, Christelle Mastrocola : auxiliaire et Ian Durand : éducateur social remplaçant. **Dis, tu m'emmènes visiter ... ?**

Une gym « parents-enfants » est proposée à Crans... et plus encore !

La Gym Féminine de Crans est une société locale ayant pour mission de proposer à ses membres des cours de gym variés et ludiques dans une ambiance conviviale. Les cours ont lieu le **mardi soir à 20h15** et sont donnés par plusieurs monitrices assurant un tournus (yoga, gym douce/dos, renforcement, cardio).

Essai gratuit, venez !

Pour plus d'informations, prendre contact avec Mélanie Gras : gras.melanie@gmail.com ou au +41 79 261 16 09.

Une des monitrices de la Gym Féminine fait également danser les jeunes depuis le 6 octobre 2016. Un cours **Kids' Dance**, destiné aux

9 à 13 ans est proposé aux fans de chorégraphies et danses : **Le jeudi soir, de 17h30 à 18h30, à la salle Communale.**

Pour plus d'informations concernant ce cours destiné aux enfants, contacter Marie-Rose Vuilleumier : info@mariegym.ch ou au +41 22 362 55 56 / +41 79 674 74 50



Une chorale qui ne manque pas de cœur lors du 1^{er} Aout 2016

VIGNERON DU CHÂTEAU DE CRANS ET ACTEUR POLITIQUE VILLAGEOIS

Portrait Corbeau : Pierre Cretegny

Pierre Cretegny est né à Crans le 12 décembre 1945, à la ferme du château. Ses grands-parents paternels ont repris la ferme en novembre 1924, après avoir exploité un domaine agricole à Vaux-sur-Morges.

Le père de Pierre, Fernand, né en 1917, reprend le domaine au moment de son mariage, en 1944. Pierre naît en 1945, précédant Edgar (1947), Madeleine (1950) et Gilbert (1957). Fernand est plus agriculteur que viticulteur. La ferme exploite cinq écuries de chevaux qui assurent le travail (le tracteur fera son apparition en 1949) dans les cultures de blé, de maïs, de betteraves, etc. Aux écuries s'ajoutent les porcheries (trois boucheries par an) et les étables, tout le bétail ayant été décimé au début des années 50. En plus les poulaillers de la ferme contenaient cinq cents poules environ. Enfin, pour couronner le tout, un magnifique jardin potager fournissait l'alimentation aux nombreux habitants de la ferme. Madame Cretegny, la mère de Pierre, était secondée par deux « jeunes filles » dans ses nombreuses activités.

S'agissant des territoires viticoles, largement touchés dans toute l'Europe par le phylloxéra dans les années 20, ils seront replantés par la suite. De 1957 à 1964 le remaniement parcellaire sera effectué, et le château développera sa surface viticole.

Les vignes du château étaient exploitées par un vigneron-tâcheron, partiellement indépendant, Monsieur Lucien Dutoit. Ce dernier effectuait les traitements des vignes, organisait tout ce qui avait trait à la culture et la récolte du raisin, engageait le personnel, vinifiait au château et vendait le vin.

Arrivé à la fin de sa scolarité, Pierre ne se découvre pas d'affinités avec le bétail. Il se rend en Allemagne afin de recevoir une formation basée sur la culture et la connaissance de la forêt. Parallèlement il étend sa formation en connaissances techniques des machines agricoles et de leur entretien. Sa double forma-

tion terminée (en allemand) il revient à Crans. Monsieur Dutoit prend de l'âge, et c'est Pierre qui assume la responsabilité des vignobles. Il s'intéresse également à la culture des arbres fruitiers. Il dit « adieu » à son enfance, dont il se souvient en termes de football, de parties de gendarmes et voleurs dans le village et d'avoir, à une reprise, pour une durée de trois jours, passé des vacances en famille au bord du lac de Lucerne.

Pierre et Lise se marient en 1968. Ils ont deux enfants, et deux petits-enfants aujourd'hui. Lise ouvre le jardin d'enfants qui verra défiler de nombreuses générations d'enfants du village.

En plus de la viticulture et de la mise en œuvre des techniques modernes et écologiques de lutte contre les maladies de la vigne, Pierre développera les caves du château durant de nombreuses années. Novateur, il parviendra à leur donner leur renommée actuelle. Pierre militera également pour la défense professionnelle, d'une part, et du personnel, d'autre part. Il obtiendra, dans le cadre de la Fédération rurale pour les Travailleurs de la Terre, les assurances et la prévoyance professionnelle obligatoire, à l'instar des ouvriers en Suisse.

Enfin, l'infatigable Pierre consacrera beaucoup de temps et d'énergie à la politique du village. En 1974, il sera élu au Conseil communal, qu'il présidera dès 1978, avant d'être élu Municipal en 1982. Il sera responsable des écoles et des espaces verts. Il changera de dicastère et sera chargé de l'étude de la nouvelle Station d'Épuration et de la gestion des espaces verts. Il sera, en outre, à l'origine de la création des petites places autour des fontaines de la Cha-

**Création de la
petite place de
la Charrette
dénommée Place
Saint-Pierre**



Pierre Cretegny, octobre 2016

riette (dénommée Place Saint-Pierre, et pour cause, !), des Belles-Filles et des Artisans. Il met un terme à ses fonctions de Municipal mais, trouvant son départ de politique prématuré, il se représente, avec succès, au Conseil communal. Il assure aujourd'hui, qu'il se retirera définitivement de la politique en 2021...



À André Gay, pêcheur et municipal à Crans, je dédie ces dix commandements

*Pour le bien de la communauté, garde toujours
l'œil ouvert
Comme le poisson du lac et celui de la mer.
S'il y a danger, tu guetteras, comme le fait la truite,
Mais ne te déroberas point, en voulant prendre la fuite.
Lorsque tu parleras dépense ou feras le budget,
Attention ! n'aie surtout pas l'appétit du brochet.
Parfois tu nageras seul et à contre-courant,
Mais garde-toi de sombrer au découragement.
Tu continueras cependant à jeter tes filets,
Mais découvriras aussi la beauté des forêts.
Tu assureras la continuité, comme le poisson qui fraie,
Du patrimoine de Crans sur lequel tu veilles.
Comme les vagues font tanguer le bateau,
Prends garde que nos goussets ne sombrent
sous les impôts.
Ce que tu fais maintenant devra subsister et servir
d'autres générations,
Donc aucune raison pour que tout se termine en
queue de poisson.
Si ta volonté ne fut pas exaucée pour sauver le Léman,
Celle que tu mettras au service de Crans le sera
sûrement.*

*Et si partir c'est mourir un peu,
Arriver dans l'exécutif est vraiment merveilleux.
Alors que le nom du pêcheur soit sanctifié,
Et tous les municipaux seront gais (Gay).*

**Joyeux Noël et féconde législature. Décembre 1973
François Bally**



André Gay

VIE ASSOCIATIVE

Sortie des séniors



Photos de Madame Liliane Pont

Visite de Vevey et de ses quais



La Fête des enfants et le feu lors du 1^{er} août 2016

Votre Police Nyon-Région

La commune de Crans-près-Céligny a intégré l'Association de Police Nyon Région depuis sa création au 1^{er} janvier 2014 à l'instar de Nyon et Prangins. Divisé en six secteurs répartis sur une superficie totale de 17.14 km², le territoire d'affectation de la Police Nyon Région est conjointement géré par Police-secours et les îlotiers de Prévention-Proximité qui mettent sur pied des opérations d'envergure auprès des citoyens des trois communes.

Au service de la société, l'Association de Police Nyon Région a pour principal objectif de s'impliquer quotidiennement dans la vie communautaire et fait de la prévention son cheval de bataille. Par une présence accrue dans les rues, des patrouilles motorisées et des campagnes de prévention scolaire, routière et criminelle destinées à toutes les générations, les ressources du corps de police sont efficacement déployées, à la grande satisfaction des autorités de la commune qui ont à cœur la sécurité des citoyens. Basée sur la proximité, la philosophie de travail du

corps de police est axée sur l'autonomie et la responsabilisation de chacun. Le futur hôtel de police, qui devrait voir le jour en 2020, permet d'envisager des perspectives d'un avenir prometteur en termes de développement structurel, logistique et humain. Pour ce faire, l'ensemble du corps de police, soit une septantaine de collaboratrices et collaborateurs, met tout en œuvre pour relever ce défi, dont bénéficieront les communes membres de l'Association de Police Nyon Région.

www.police-nyon-region.ch

L'ÉCHO DU LÉMAN A FÊTÉ SES SEPTANTE ANS

Nouveaux chanteurs bienvenus !

Le Chœur d'Hommes « L'Echo du Léman » a été créé le 26 janvier 1946. Trois jours plus tard, trente chanteurs étaient inscrits. Une cotisation mensuelle de CHF 1.- (un) était prévue et les absences étaient sanctionnées par une amende. Le nom de la chorale a été repris de l'ancienne, trente ans auparavant. Les répétitions avaient lieu chaque mardi, dans l'ancien Collège (l'ancienne école à la route de Céligny).



Les choristes de l'Écho du Léman 2015

Aujourd'hui le Chœur est composé de vingt-quatre chanteurs. Willy Lerch est le plus âgé (né en 1936), et le plus ancien dès lors qu'il est membre depuis soixante-et-un-ans. Yacine Felk, né en 1982, est le plus jeune. Le Chœur est dirigé par Madame Stanislava Nankova, professionnelle d'origine bulgare, qui dirige également le Chœur du Brassus. L'Echo du Léman s'est rendu en Bulgarie, dans la région vinicole du Sud. Les chanteurs ont eu l'occasion de déguster et d'apprécier des vins rouges, blancs et rosés. Durant ce voyage ils ont chanté, en public, un chant bulgare adapté pour chœur d'hommes,

Tcherneï goro (sombre forêt). « Toute l'assemblée pleurait ». Le Chœur s'est également rendu au Tessin, puis à Paris où, à la caserne des pompiers qui mariaient l'un des leurs, l'Echo du Léman » a chanté de façon improvisée, avec grand succès. Enfin, l'Echo du Léman est fréquemment invité en deuxième partie d'un concert, notamment à la Musique de Lancy, à Chevry après la fanfare, à deux reprises à Fribourg, à Buchillon.

Les choristes ont un répertoire très large puisqu'ils chantent également en italien, en tchèque, en allemand, en bulgare, en espagnol et en anglais. Ils chantent en quatre voix et répètent à raison de deux voix par semaine, de 20 à 22 heures, non stop, de septembre à mai. Les chanteurs organisent chaque année un repas auquel les dames sont invitées, et au cours duquel ils interprètent quelques chansons. Quatre Chœurs demeurent dans la région, soit l'Helvétienne de Founex, l'Avenir de Givrins, le Léman de Coppet, et notre Chœur Corbeau, l'Echo du Léman, qui accueillerait volontiers de nouveaux chanteurs. **Qu'on se le dise !**

A vous la parole et les images

Baptisons la crèche de Crans.

Faites nous parvenir vos idées de noms pour notre belle crèche..

Inscrivez-vous comme bénévoles pour aider nos sociétés locales dans leurs activités et pour organiser une fête du village à l'horizon 2018...

Envoyez-nous vos captures d'«éCrans».

Des clins d'œil que nous sélectionnerons et insérerons dans les prochains «Quoi à Crans». Images insolites, remarquables, drôles ou instructives !

Pour se faire, une adresse : greffe@cransvd.ch



Exemple de capture d'«éCrans». Vue automnale aux abords du pont ferroviaire.

Mémento

4 décembre	Loto annuel – Sociétés de Crans
4 décembre	Concert de violons au temple de Crans, élèves de l'académie Menuhin
10 décembre	Vente des sapins de Noël
13 décembre	Fête de Noël de l'école – Aomec
15 décembre	Repas de Noël des seniors
18 décembre	Culte au Temple à 19H15, cultes 2017 site: nyon.eerv.ch
18 décembre	Concert à la bougie au temple de Crans, chants à la gloire de Marie
22 janvier 2017	Concert classique temple de Crans, Ensemble Clarinettissimo / Mozart, Mendelssohn et Ravel
3 et 4 février 2017	Soirées de la Revue de Crans
5 février 2017	Concert d'orgue au temple de Crans, M. Thévenaz
5 mars 2017	Concert au temple de Crans, quintette / Carmen de Bizet, ouverture flûte enchantée de Mozart
26 mars 2017	Crans a du Talent à la salle communale
26 mars 2017	Concert de jazz au temple de Crans, M. Thomas Winteler
14 avril	Troc des jouets
7 mai 2017	Concert au temple de Crans, orgue et voix/violon Mesdames Jornot et Salembier

Ramassage des sapins

La commune organise un ramassage spécial des sapins le vendredi 13 janvier 2017.
Prière de ne pas les mettre avec les ordures ménagères.

Ramassage des déchets encombrants 2017

26 janvier, 30 mars, 18 mai (avancé d'une semaine en raison de l'Ascension), 27 juillet, 28 septembre, 30 novembre.

Compost communal

Du 30 octobre au 17 décembre 2016

Mercredi de 15H00 à 17H00 – Samedi de 9H00 à 13H00 non-stop

Fermeture du 18 décembre 2016 au 6 janvier 2017

Du 7 janvier 2017 au 18 mars 2017 – Samedi de 10H00 à 12H00

Reprise de l'horaire d'été du 22 mars au 28 octobre 2017

Mercredi de 17H00 à 19H00 – Samedi de 09H00 à 13H00 non-stop

Feux domestiques

La Municipalité rappelle aux habitants qu'il est strictement interdit de faire des feux de jardin de quelque nature que ce soit.

Cartes journalières CFF

2 cartes journalières sont disponibles chaque jour au prix de CHF 45.- / l'unité. Voir disponibilité sur le site internet de la commune.

Cartes de légitimation pour le Massif de la Dôle

En raison du transfert de la gestion des pistes de ski de Télédôle à la société française SOGESTAR, il n'est plus possible de faire bénéficier les habitants de rabais sur les abonnements de ski au Massif de la Dôle.

Ils sont venus au monde

Eliana Pasche le 3 mai 2016, Erik Bacsò le 19 juillet 2016, Elena Pascual le 20 juillet 2016, Jules Martin le 23 juillet 2016, Jim Glatz le 26 juillet 2016, Marion Degret le 5 août 2016, Mathis Loutan le 14 août 2016, Thibault Gaillard le 30 août 2016, Lucie Ranchère le 1er septembre 2016, Victoria Mota le 5 septembre 2016, Tomás Pereira de Pina le 24 septembre 2016.

Ils nous ont quittés

M. Eugène Dux le 1^{er} mai 2016, Mme Micheline Meylan le 3 mai 2016, M. Jean-Pierre Kislig le 5 mai 2016, Mme Lisette Bruch le 18 mai 2016, Mme Verena Huber le 27 juin 2016, M. Jamal Ittobane le 3 août 2016,



Impressum

Date: décembre 2016
Editeur: Municipalité de Crans
Imprimeur: BSR Imprimeurs
Papier: Arctic Volume White blanc
Graphisme: Fabrice Nassisi

Grefe communal - CP 24
1299 Crans-près-Céligny
Tél 022 776 26 48
greffe@cransvd.ch
www.cransvd.ch

